

MIRABILIBUS
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE
(VISITES ET EXCURSIONS)

MIRABILIBUS, SARL immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 798 049 045 organise des visites guidées, des excursions et divers événements culturels ci-après nommées “activités culturelles » ou « visites guidées ».

Toute personne participant à l’une des activités culturelles est nommé ci-après “client”, qu’il ait fait la réservation lui-même ou que quelqu’un (personne physique ou morale) l’ait faite pour lui. Les visites guidées sont animées par un guide, ci-après nommé “guide”.

La réservation ou la participation implique l’acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente.

1. Conditions d’annulation

Les activités culturelles programmées ont lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf cas exceptionnels décidés par MIRABILIBUS.

MIRABILIBUS se réserve le droit d’annuler l’une de ses visites en cas de force majeure, indisponibilité soudaine et non prévisible du guide, ou en cas de nombre insuffisant de participants. En cas d’annulation à l’initiative de la société MIRABILIBUS, cette dernière préviendra les participants concernés par téléphone ou e-mail (via l’email de contact renseigné par le client lors de sa réservation),

leur proposera de reporter sur d'autres créneaux et le cas échéant procédera à leur remboursement intégral.

En cas de visites guidées simples, sans repas ni collation

En cas d'annulation de la part du client jusqu'à 10 jours avant le jour de la visite guidée : celle-ci sera remboursable sous forme d'avoir (valable un an) ou bien par virement ou bien chèque, au choix du client.

En cas de visites avec déjeuner ou cocktail ou en cas de visites dites « exceptionnelles », les mêmes conditions s'appliquent mais avec un délai de 15 jours.

Pour toutes les visites : aucun remboursement ne sera effectué en cas de non présentation du client au lieu et à l'heure de départ de la visite guidée. De même, le client doit arriver à l'heure indiquée sur son e-mail de confirmation. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'arrivée ultérieure au départ du groupe du point de départ de la visite guidée.

Conditions particulières liées à l'état d'urgence sanitaire

Les visites annulées par les institutions culturelles du fait de la crise sanitaire seront remboursées, sous forme d'avoir valable un an ou de remboursement (au choix du client).

Concernant les visites guidées qui se font à pied : en procédant à la réservation, le client déclare pour lui-même et les autres participants concernés par sa réservation, être en mesure de suivre un groupe à une allure normale.

Le guide encadrant les visites guidées peut décider pour la sécurité du groupe (client alcoolisé, ne respectant pas les règles de sécurité etc...), de demander à un ou plusieurs clients de ne pas y prendre part, ou de quitter le groupe en cours de visite guidée. Le ou les clients concernés doivent s'exécuter sans discussion.

Un client ainsi écarté par le guide ne pourra prétendre à aucun remboursement.

2. Sécurité

Le client doit se montrer respectueux envers le guide et les autres participants à la visite guidée. Avant le départ, le guide donnera les consignes de sécurité à respecter pendant toute la visite guidée.

Le client s'engage à les respecter scrupuleusement, et ce, pendant toute la durée de la visite guidée. Pendant la visite guidée, le client s'engage à être à l'écoute des consignes données par le guide, qu'elles soient verbales ou non (signes faits avec les mains etc...).

Pendant toute la durée de la visite guidée, le client s'engage à respecter le code de la route française, notamment le respect des feux, passages piétons, etc... Il est interdit de s'éloigner du groupe pendant la visite guidée, sauf en cas de nécessité liée à la sécurité de tout ou partie du groupe ou d'autrui, ou de demande expresse du guide.

Le client sera entièrement responsable s'il se retrouve dans une situation d'infraction au vue de la loi française et de la sécurité routière.

En réservant une visite guidée, le client:

- Accepte que tout accident qui se produirait lorsqu’il participe à la visite guidée qui pourrait le blesser ou l’handicaper (cela comprend notamment les préjudices physiques, émotionnels, ou mentaux) n’est dans aucun cas de la responsabilité de MIRABILIBUS.
- Accepte l’entière responsabilité pour tout accident qu’il pourrait causer à autrui lors d’une visite guidée.

Le client déclare qu’il est bien titulaire d’une police d’assurance de responsabilité civile.

MIRABILIBUS a de son côté contracté, auprès de la compagnie GRAS SAVOYE, une police d’assurance de responsabilité civile professionnelle.

3. Matériel

MIRABILIBUS ne peut être tenu responsable pour toute perte ou détérioration des effets personnels du client. Le client est entièrement responsable de ses effets personnels pendant la visite guidée.

Les parents ou représentants légaux de tout mineur participant à la visite guidée, seront tenus responsables de tout dommage causé directement ou indirectement par ce dernier.

4. Divers

Tout enregistrement ou photographie réalisé par un représentant de MIRABILIBUS durant la participation à la visite guidée pourra être utilisé à des fins promotionnelles. Sur simple demande écrite, le client peut demander par email sur l’adresse contact@mirabilibus.fr à faire retirer une publication dans laquelle il

apparaît. En aucun cas, le client ne pourra prétendre à une quelconque contrepartie financière.

5. Confidentialité

Le contenu et la structure des visites guidées sont protégées.

Lors des visites guidées, il est notamment strictement interdit de reproduire, filmer et enregistrer par quelque moyen que ce soit tout ou partie du contenu de ces dernières.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, en tout ou partie, du contenu des visites guidées, de l'un de leurs éléments (textes, anecdotes, lieux visités etc.) ou du circuit parcouru à toutes fins commerciales ou promotionnelles, par quelque moyen que ce soit et sur un quelconque support est interdite.

Le non-respect de ces interdictions pourra entraîner l'arrêt de la visite guidée pour le client contrevenant sans qu'aucun remboursement ne soit dû par MIRABILIBUS et pourra également engager sa responsabilité.

Les présentes sont soumises à la loi française.

Tout différend relatif à leur exécution et à leurs suites sera soumis à la juridiction des tribunaux compétents de Paris auxquels les Parties font expressément attribution de compétence, y compris en cas de référé, d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.